VOLUME 19 | 2026



ESTRIE ZONE VERTE

CREE

NATURE ET BIODIVERSITÉ
RÉSILIENCE CLIMATIQUE
CONSOMMATION RESPONSABLE

ÉDITO



Chères lectrices, chers lecteurs, chers partenaires,
Je suis en poste depuis 2024 et je ne cesse de m'enthousiasmer de la beauté de la région et des liens entre partenaires de l'écosystème en environnement. La collaboration estrienne légendaire est bien réelle !

C'est un honneur pour le CREE de nous y intégrer, de contribuer aux échanges et d'humblement tenter d'emmener vers des visions communes dans les différentes thématiques environnementales. Notre mission de concertation pour l'Estrie prend son essor cette année encore, avec entre autres des projets d'envergure nationale sur les aires protégées et les espèces exotiques envahissantes. Nous avons ravivé également la table sur la gestion des matières résiduelles et des actions concrètes en découlent.
L'équipe se consolide et se structure. Nos actions en bénéficient d'autant et notre environnement aussi !
Nous sommes prêts à faire face aux enjeux de la région en travaillant avec nos nouvelles et nouveaux élu·e·s.

Encore merci à nos autrices et auteurs pour leurs articles inspirants !
De mon côté, cette édition m'a inspiré deux adages qui me tiennent à cœur :

- **Chaque geste compte :**

Personnellement passer à l'action au quotidien me permet de contrer l'écoanxiété. Que ce soit dans nos loisirs (randonnées, balades en bateau), chez nous avec nos pelouses, nos jardins, nos vêtements ou au travail, quand vient le temps d'organiser un événement, nous pouvons toujours être plus écoresponsables.

- **Prévenir plutôt que guérir :**

Les changements climatiques nous poussent à accélérer notre passage à l'action. Il faut protéger la nature pour qu'elle nous protège à son tour. Rien ne remplace un milieu naturel implanté depuis longtemps, mais une fois qu'il a été mal mené, on peut essayer d'améliorer la situation en reverdissant.

Laissez-vous inspirer par les articles de cette édition…
Bonne lecture !



Aline Berthe, Directrice générale
Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

SOMMAIRE

01 Nature et biodiversité

19 municipalités, une mesure pour protéger nos plans d'eau....4
Les nichoirs : un engagement qui prend son envol....6
Le programme Sans trace dans les Cantons-de-l'Est : des principes qui prennent vie sur le terrain !....8

02 Résilience climatique

Quand la nature devient une alliée : le virage vert d'Ayer's Cliff....11
Rendre visibles les impacts des événements virtuels pour mieux agir....13

03 Consommation responsable

Trente ans de seconde vie : l'histoire de L'Estrie met ses culottes 16
Un laboratoire grandeur nature pour l'énergie de demain....18

04 Portrait d'un membre du CREE

CINLB
Bonification des sentiers du CINLB : installation de nichoirs et de panneaux d'interprétation....21

NATURE ET BIODIVERSITÉ

01



19 MUNICIPALITÉS, UNE MESURE POUR PROTÉGER NOS PLANS D'EAU | Expérience sur l'harmonisation de la mesure sur le retrait du bouchon de vidange



par Magalie T. Grenier, B. Env., conseillère en environnement, MRC du Granit.

Pour limiter la propagation des espèces aquatiques exotiques envahissantes (EAEE) d'un plan d'eau à un autre, la prévention demeure l'un des meilleurs moyens. C'est dans cette optique qu'une mesure concernant le retrait du bouchon de vidange des embarcations a récemment été intégrée au Règlement sur les nuisances des 19 municipalités de la MRC du Granit. L'eau stagnante, qui demeure dans les ballasts ou les viviers d'une embarcation, peut contenir des organismes aquatiques exotiques envahissants, parfois difficiles à voir à l'œil nu. La vidange avant le transport permet donc de réduire les risques de les introduire dans un autre plan d'eau. La proposition d'intégrer une telle disposition est issue de la Stratégie régionale de prévention contre les espèces aquatiques exotiques envahissantes (2023-2025), menée par le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE), à laquelle plusieurs organismes de la région ont participé.



Moules zébrées sur une mulette indigène ; crédit : CREE

Pour que la mesure du retrait du bouchon de vidange puisse être appliquée efficacement sur le territoire, un élément était toutefois essentiel : l'harmonisation de la réglementation entre toutes les municipalités. Ce sont la Sûreté du Québec ainsi que tout officier municipal autorisé par résolution du conseil ou par règlement qui sont chargés de l'application du règlement sur les nuisances. Cette harmonisation permet d'avoir une règle claire et uniforme pour les citoyens et les usagers qui se déplacent d'une municipalité à l'autre. Peu importe l'endroit où ils se trouvent sur le territoire, les mêmes exigences s'appliquent, ce qui facilite leur compréhension et contribue à renforcer le message de prévention.



Vidange d'un bateau après retrait du bouchon ; crédit : MRC du Granit

Le contexte était particulièrement favorable à cette démarche puisque les municipalités du territoire sont déjà mobilisées et sensibilisées aux enjeux liés aux EAEE. Plusieurs actions de prévention et de sensibilisation sont d'ailleurs réalisées depuis quelques années autour des plans d'eau, en partenariat avec la MRC, les municipalités et les associations riveraines. Parallèlement, une révision du règlement sur les nuisances était déjà en cours, créant une occasion d'y intégrer cette nouvelle disposition.

L'harmonisation d'un règlement sur l'ensemble d'un territoire implique plusieurs étapes. Si la mesure peut sembler relativement simple à première vue, son intégration à la réglementation municipale a

nécessité près d'un an de travail. Chaque modification proposée doit d'abord être discutée par le comité responsable de la révision du règlement, puis faire l'objet d'une validation juridique auprès des avocats. Les modifications sont ensuite retournées au comité avant que la version proposée puisse être présentée aux différentes municipalités. Ultimement, il revient à chacun des conseils municipaux de décider de l'adoption du règlement sur son territoire. Concrètement, la disposition, adaptée par le comité du Granit et intégrée au règlement, prévoit ce qui suit :

« Constitue une nuisance le fait de transporter sur la route un bâtiment, un bateau, un navire, une embarcation, avec ou sans moteur, dont le bouchon de vidange d'eau n'a pas été retiré ou dans lequel de l'eau s'y trouve (ex.: ballastes et viviers) ».

La mobilisation des municipalités a donc été un élément déterminant dans la réussite de cette démarche. Leur connaissance des enjeux liés aux EAEE et leur volonté de se doter d'outils de prévention communs ont permis d'en arriver à une réglementation harmonisée à l'échelle du territoire. Bien qu'il ne représente qu'un outil parmi plusieurs autres, le retrait du bouchon de vidange contribue à renforcer les efforts de prévention déjà déployés par les municipalités et les différents acteurs du milieu pour limiter la propagation des EAEE et protéger les plans d'eau du territoire.

EN SAVOIR PLUS

Crédit : CREE



LES NICHOIRS : UN ENGAGEMENT QUI PREND SON ENVOL

La conservation en action



par Suzanne Pellerin, vice-présidente, Club des ornithologues de Brome-Missisquoi (COBM).

Développer des réseaux de nichoirs

Depuis sa création en 1988, le Club des ornithologues de Brome-Missisquoi (COBM) met en place et entretient des réseaux de nichoirs dans Brome-Missisquoi, en Estrie. Implantés dans des vignobles, vergers, parcs municipaux et milieux agricoles ou riverains, ces réseaux reposent sur un engagement qui se poursuit bien au-delà de l'installation.

Au cours du dernier demi-siècle, les populations de nombreuses espèces d'oiseaux ont connu un déclin important. Les moyens de les soutenir varient selon leurs besoins. Pour les espèces cavicoles, les nichoirs peuvent compenser la raréfaction des sites de nidification naturels. Les réseaux du COBM comptent près de 90 nichoirs destinés au Merlebleu de l'Est et à l'Hirondelle bicolore. En 2025, le club a rénové et remis en service ses nichoirs à Crécerelle d'Amérique en milieu agricole, a ajouté à ses activités le suivi de nichoirs à Canard branchu et a développé un projet expérimental de nichoirs pour l'Hirondelle à front blanc. Le COBM entreprend cette année de revoir son aménagement destiné à l'Hirondelle noire. En 2026, les bénévoles du COBM ont suivi quelque 120 nichoirs et documenté l'envol de près de 250 oisillons.



Merlebleu de l'Est au nichoir ; crédit : Suzanne Pellerin

Contribuer à la science citoyenne

Tout au long de la saison de reproduction, des bénévoles formés visitent régulièrement les nichoirs. Ils consignent les dates d'occupation, le nombre d'œufs, le succès d'éclosion, le développement des oisillons et, lorsqu'elles peuvent être déterminées, les causes d'échec. L'entretien et le nettoyage saisonnier font également partie des activités du club.



Tyran huppé au nichoir ; crédit : Suzanne Pellerin

Les données recueillies alimentent des programmes de science citoyenne, dont eBird et NestWatch, qui contribuent à mieux comprendre l'évolution des populations d'oiseaux nicheurs et les effets des changements environnementaux.

Guider les initiatives locales

Les initiatives visant à installer des nichoirs et à aménager des parcours nature se multiplient dans les communautés et les municipalités. Elles témoignent d'un intérêt croissant pour la biodiversité et d'un désir d'agir pour les oiseaux. Le COBM les accompagne en partageant les connaissances nécessaires au choix des installations, à leur entretien et à leur suivi.

Les conseils portent notamment sur les matériaux, les dimensions, le diamètre du trou d'envol, le drainage, la ventilation et l'accès pour le nettoyage.





Le choix de l'emplacement tient compte de l'habitat des espèces visées et des risques de prédation. Un nichoir inadapté ou mal entretenu peut compromettre la nidification plutôt que la favoriser.

Les projets offrent aussi des occasions d'éducation et de sensibilisation, ouvrant la voie à une meilleure compréhension des enjeux de conservation. Les participants découvrent les besoins des oiseaux et les liens entre sites de nidification et habitats environnants. Installer un nichoir est une intervention humaine dans la nature qui implique des responsabilités. Cette démarche permet de traduire le désir d'agir en actions de conservation fondées sur une meilleure compréhension du vivant.

Mobiliser les communautés pour la conservation

Auprès des groupes citoyens et des municipalités, le COBM met à profit les connaissances scientifiques et près de 40 ans d'expérience de terrain, comme en témoignent les initiatives suivantes :

- Bedford : installation d'une plateforme d'observation au parc naturel Keith-Sornberger, avec la participation de la Ville.
- Cowansville : proposition d'un parcours d'interprétation et d'observation de la faune aviaire au parc naturel Jacques-Bonnette, en réponse à l'appel de la Ville à proposer des projets environnementaux.
- Lac-Brome : invitation récente à se joindre à un comité chargé de promouvoir la protection des oiseaux par l'installation de nichoirs.
- Abercorn : mandat confié par le Village pour la mise en valeur écologique et ornithologique du parc Shepard.

Le COBM aide les communautés à inscrire leurs projets dans la durée et à contribuer concrètement à la conservation des oiseaux, indicateurs de la santé des écosystèmes. Le partage des connaissances et le suivi des installations font de cet engagement un levier de protection de la biodiversité.

EN SAVOIR PLUS

Hirondelle bicolore (en haut) et Merlebleu de l'Est (en bas) ; crédit : Suzanne Pellerin

LE PROGRAMME SANS TRACE DANS LES CANTONS-DE-L'EST : DES PRINCIPES QUI PRENNENT VIE SUR LE TERRAIN !



par Aurore Vincent, gestionnaire de la destination durable, Tourisme Cantons-de-l'Est

Un guide de marche qui prépare les participants à réduire leur impact, des bancs qui invitent à réfléchir pendant une pause, des ateliers pour les élèves et les visiteurs : dans les Cantons-de-l'Est, le programme Sans trace se traduit par des actions concrètes. Tourisme Cantons-de-l'Est (TCE), le Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) et les organisations du territoire travaillent ensemble pour intégrer ces pratiques à l'expérience de plein air.



Crédit : TCE, JFG Video Production

Cette démarche s'appuie sur un plan stratégique régional organisé autour de quatre chantiers : le soutien aux instructeurs et instructrices, la formation et l'accompagnement des gestionnaires, les ateliers de sensibilisation et les communications régionales. L'objectif est de donner aux organisations un cadre commun pour réduire les impacts des activités sur les milieux naturels et favoriser une fréquentation respectueuse.

TCE coordonne les volets consacrés aux gestionnaires et aux communications. Son rôle consiste notamment à organiser les formations, à mobiliser les partenaires touristiques et à faire rayonner leurs actions.

Le CSLE assure l'animation du comité régional de suivi du Plan stratégique régional Sans trace et la coordination des instructeurs et instructrices de la région. **Cette répartition relie formation et interventions auprès du public**.

Ce travail prend aussi vie sur le terrain. Depuis avril 2024, 28 gestionnaires de sites, répartis dans les neuf MRC de la région, ont été formés et disposent d'une trousse de démarrage pour intégrer l'approche Sans trace à leurs activités. Treize instructeurs et instructrices formés et actifs les accompagnent. Ils se sont réunis à quatre reprises en communauté de pratique pour échanger leurs expériences et construire ensemble une offre adaptée à la région.

Avant même qu'un visiteur parte faire une activité en plein air (Randonnée, vélo, escalade, activité nautique, etc.) il y a des gestes que Tourisme Cantons-de-l'Est veut rendre familiers : préparer sa sortie, rester sur les surfaces durables et rapporter

ses déchets. Pour aider les sites de plein air à transmettre ces réflexes, TCE a créé trois courtes vidéos que ses partenaires peuvent partager avec leurs publics.

Prévoir et planifier

Gérer adéquatement les déchets

Les sentiers durables

Au mini Compostelle de Mégantic, la sensibilisation accompagne les marcheurs à plusieurs moments de leur expérience. Les principes Sans trace sont intégrés au guide des participants et présentés au moyen de capsules vidéo. Le long du trajet, des visuels artistiques sur les bancs invitent aussi à découvrir ces principes pendant une pause. La démarche associe ainsi préparation, découverte et rappels sur le terrain, en intégrant l'éducation à l'expérience de marche.



Crédit : Mini Compostelle Mégantic

Le parc national du Mont-Orford (Sépaq) intègre l'approche Sans trace à ses activités éducatives, notamment « Apprenti garde-parc » et « Un parc aux trésors », et offre aussi des ateliers aux étudiants du cégep. Des vidéos préparent les groupes scolaires à adopter les bons comportements avant leur visite. Lors de la Journée des parcs, un kiosque présente les sept principes Sans trace aux visiteurs.



Crédit : Sépaq, JFG Video Production

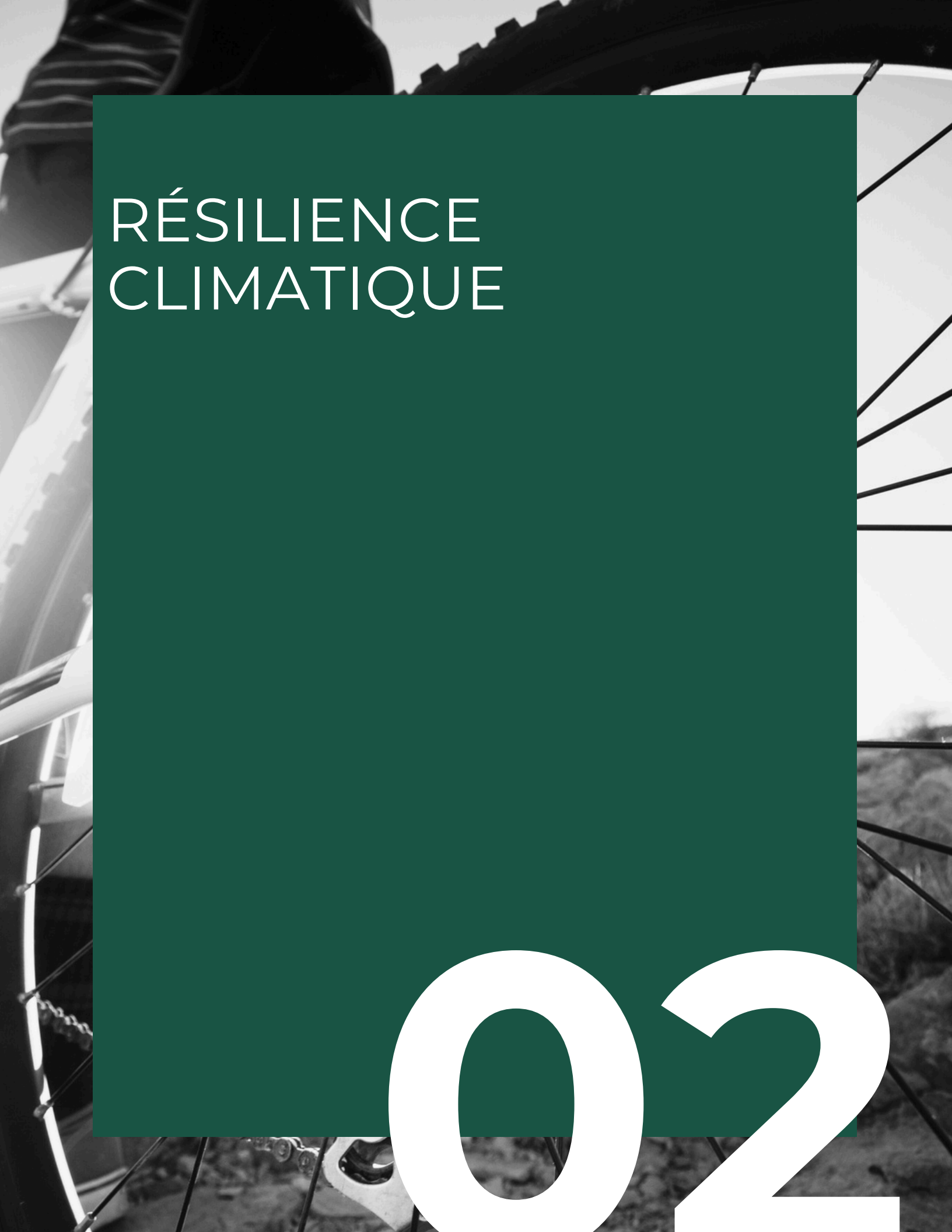
Au Mont-Orford, l'application des principes Sans Trace repose d'abord sur la force du contact humain. Deux formateurs internes assurent la transmission des bonnes pratiques aux équipes d'ambassadeurs sur le terrain, qui deviennent à leur tour des relais auprès des visiteurs. Une approche concrète et humaine qui favorise le dialogue avec les personnes qui fréquentent le milieu.

Ces initiatives illustrent la complémentarité recherchée par le plan régional : former les équipes, soutenir les gestionnaires et multiplier les occasions d'apprentissage. Pour TCE et ses partenaires, l'implantation du programme prend ainsi forme dans les outils de préparation, les communications et l'accueil sur les sites. Chaque organisation contribue, à son échelle, à inscrire le respect des milieux naturels dans les habitudes de plein air.



Crédit : Mont-Orford

EN SAVOIR PLUS



RÉSILIENCE CLIMATIQUE

02

QUAND LA NATURE DEVIENT UNE ALLIÉE : LE VIRAGE VERT D'AYER'S CLIFF



par Marie Ferland, coordonnatrice aux communications et agente de soutien aux loisirs et à la vie communautaire, Municipalité du Village d'Ayer's Cliff

Les changements climatiques ne sont plus une réalité lointaine. Les pluies intenses se multiplient, les périodes de chaleur s'allongent et les municipalités doivent repenser leurs façons d'aménager le territoire. À Ayer's Cliff, cette réflexion a mené à une conviction toute simple : pour mieux s'adapter, il faut parfois laisser la nature faire ce qu'elle fait de mieux.

Cette vision a guidé la Municipalité dans l'élaboration d'un ambitieux projet d'infrastructures vertes qui a obtenu, en février 2026, une aide financière pouvant atteindre 2 054 769 $ dans le cadre du volet 2 du programme OASIS. Ayer's Cliff est d'ailleurs la seule municipalité de l'Estrie à avoir reçu ce soutien, une reconnaissance qui témoigne de la qualité du travail réalisé au cours des dernières années.



Un processus de longue haleine

Tout a commencé il y a près de trois ans, avec une question fondamentale : où notre territoire est-il le plus vulnérable ? Grâce au volet 1 du programme OASIS, la Municipalité a entrepris une analyse des risques, puis s'est entourée des experts de la firme EXP afin d'étudier le comportement des eaux pluviales, les secteurs sensibles aux fortes chaleurs et les caractéristiques du milieu.

Cette étape a permis d'aller au-delà des solutions traditionnelles. Plutôt que de chercher uniquement à évacuer l'eau le plus rapidement possible, Ayer's Cliff a choisi d'intégrer des infrastructures qui travaillent *avec* la nature.

Le projet prévoit notamment l'aménagement de fossés végétalisés et d'aires de biorétention, des espaces où les eaux de pluie peuvent ralentir, s'infiltrer et être filtrées naturellement avant de retourner au milieu. À cela s'ajoute la plantation d'arbres dans des secteurs ciblés afin de créer davantage d'ombre, d'atténuer les îlots de chaleur et d'améliorer le confort des citoyens et des citoyennes.

Changer notre regard sur le territoire

Ces interventions, discrètes en apparence, produisent des effets bien réels. Elles réduisent la pression sur les réseaux lors des épisodes de pluie abondante, contribuent à améliorer la qualité de l'eau, favorisent la biodiversité et rendent les milieux de vie plus agréables au quotidien.

Comme tout projet d'envergure, sa réalisation demande une planification rigoureuse. Les travaux sont répartis sur deux années afin de permettre la préparation des plans, les relevés de terrain, les appels d'offres ainsi que la collaboration avec les propriétaires concernés. Cette approche progressive assure une intégration harmonieuse des

aménagements et maximise leurs retombées à long terme.

Au fil de cette démarche, une leçon s'est imposée : les infrastructures vertes ne sont pas simplement des ouvrages d'aménagement. Elles invitent à changer notre regard sur le territoire. Elles nous rappellent que l'eau n'est pas un problème à évacuer, mais une ressource à gérer intelligemment, et que les arbres ne sont pas uniquement des éléments paysagers, mais de véritables alliés dans l'adaptation aux changements climatiques.

Petite municipalité, grande audace

L'expérience d'Ayer's Cliff démontre également qu'il n'est pas nécessaire d'être une grande ville pour entreprendre un projet porteur. Avec une vision claire, des partenaires compétents et une volonté d'agir, une petite municipalité peut mettre en place des solutions durables qui profiteront à sa communauté pendant de nombreuses années.

En misant sur des infrastructures inspirées des processus naturels, Ayer's Cliff prépare aujourd'hui le territoire de demain : un milieu de vie plus résilient, plus verdoyant et mieux adapté aux défis climatiques qui nous attendent.

EN SAVOIR PLUS

Crédit : Municipalité d'Ayer's Cliff



RENDRE VISIBLES LES IMPACTS DES ÉVÉNEMENTS VIRTUELS POUR MIEUX AGIR



par Benjamin Rancourt, BSc., président-directeur général, Technologies Merisia Inc.

À l'hiver et à l'été 2026, un projet d'intégration réalisé à l'Université de Sherbrooke s'est penché sur un angle encore peu visible de l'écoresponsabilité : l'empreinte environnementale des événements virtuels. Le travail ciblait les webinaires et les réunions interactives en ligne dans le secteur muséal québécois, afin de mieux estimer leur empreinte carbone et de traduire les connaissances disponibles en pratiques de sobriété numérique.

Le projet a été mené en collaboration avec MUSÉCO, Merisia et le Petit Duc. MUSÉCO a fourni un contexte réel d'utilisation pour mieux comprendre les besoins du milieu muséal. Merisia a participé à la conception d'une preuve de concept technique destinée à mesurer et à rendre plus visible l'impact des événements virtuels. Le Petit Duc a apporté son expertise en estimation des émissions évitées liées aux déplacements ainsi que des ressources et outils de conception.

Le point de départ était simple : éviter les déplacements peut réduire fortement l'empreinte d'un événement, mais le virtuel n'est pas pour autant immatériel. Appareils, réseaux de transmission, centres de données et transferts de données consomment de l'énergie. Le projet distingue donc deux questions : quelle est l'empreinte propre de l'événement virtuel et quelles émissions auraient potentiellement été générées s'il avait eu lieu en présentiel ?

Lorsqu'une rencontre virtuelle remplace réellement un événement qui aurait nécessité des déplacements, les gains peuvent être importants. Certaines études recensées dans le projet rapportent des réductions de 94 % à 99 % par rapport à un scénario présentiel équivalent, principalement en raison des déplacements, de l'hébergement et des infrastructures physiques évités. Il ne s'agit toutefois pas d'une moyenne universelle : l'avantage dépend du scénario de référence et des déplacements qui auraient réellement eu lieu. Le virtuel peut donc éviter beaucoup d'émissions, sans avoir une empreinte nulle.

À titre d'ordre de grandeur, le scénario de référence du projet estime l'empreinte d'une heure de visioconférence avec une audience québécoise à environ **80 g CO_2e par participant**, avec des ordinateurs de bureau, les caméras activées et un centre de données au Canada. Dans ce même scénario, désactiver la caméra lorsqu'elle n'est pas nécessaire fait passer l'estimation de 80,22 à **41,35 g CO_2e par participant-heure**. Ces valeurs sont des estimations modélisées : elles varient notamment selon les équipements, les usages, les réseaux et la localisation des participants.

Pour structurer la démarche, plusieurs référentiels ont été mobilisés, dont le **GHG Protocol** et les normes **ISO 14064-1**, **ISO 14067** et **ISO 20121:2024**. Ils ont servi à cadrer le périmètre, documenter les hypothèses, intégrer une logique de cycle de vie et distinguer l'empreinte réelle des émissions potentiellement évitées.

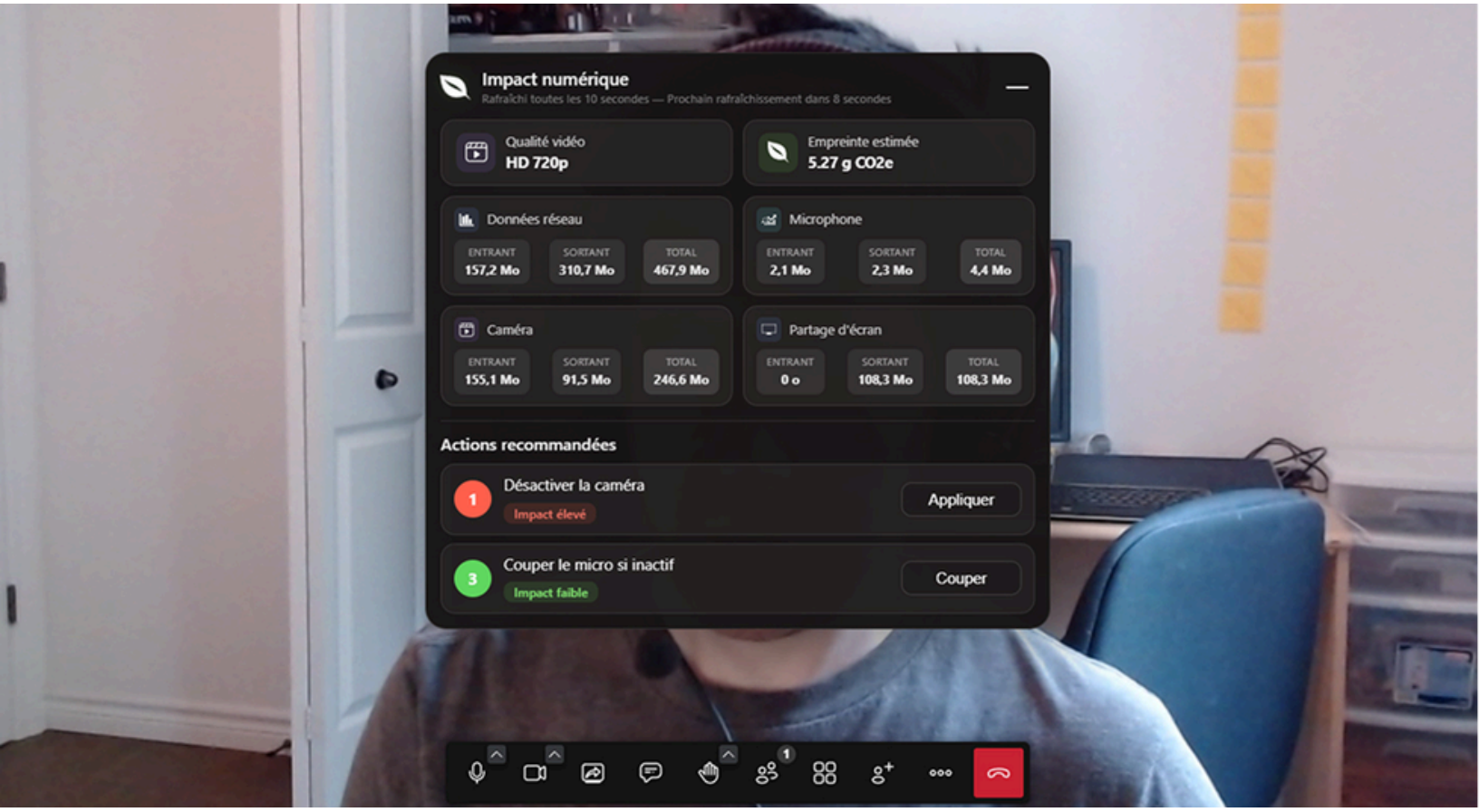
La démarche a ensuite été traduite en outils : un estimateur carbone, un court questionnaire sur les déplacements qui auraient été effectués dans un scénario présentiel, trois arbres décisionnels destinés au calcul, aux organisateurs et aux participants, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation des pratiques écoresponsables.

Une preuve de concept utilisant une solution de visioconférence nommée **Jitsi Meet** et **autohébergée au Québec** a également été développée avec Merisia. Le prototype permettait aux participants de suivre une estimation de l'impact de leur participation selon l'audio, la vidéo et le partage d'écran, puis de consulter des recommandations adaptées. Il s'agissait d'une démonstration technique, sans validation de capacité à grande échelle.

Les travaux ont enfin dégagé plusieurs leviers d'action : définir une politique de caméra, communiquer les bonnes pratiques avant l'événement, mesurer quelques données clés, prolonger la durée de vie des équipements, limiter la qualité vidéo lorsque la haute définition n'apporte pas de valeur et privilégier une connexion fixe lorsque possible.

L'expérimentation montre ainsi qu'un événement virtuel peut représenter un gain environnemental important lorsqu'il évite des déplacements, tout en conservant une empreinte numérique qu'il est possible de mieux comprendre et de réduire.

EN SAVOIR PLUS



Crédit : Merisia



CONSOMMATION RESPONSABLE

03

TRENTE ANS DE SECONDE VIE : L'HISTOIRE DE L'ESTRIE MET SES CULOTTES



par Fanny Côté, responsable des communications et des partenariats, Récupex

En mai 2025, la campagne L'Estrie met ses culottes célébrait sa 30e édition. Depuis trois décennies, cette initiative rassemble des organisations de l'ensemble de la région autour d'un même objectif : encourager le réemploi textile et sensibiliser la population à l'importance de prolonger la vie des vêtements.

À une époque où les enjeux liés à la surconsommation et à la gestion des matières résiduelles occupent une place grandissante, cette campagne rappelle qu'**une ressource déjà produite demeure souvent la plus durable**. Derrière chaque vêtement réemployé se trouve une histoire de récupération, de tri, de valorisation et de redistribution portée par des organismes, des bénévoles, des employé·es et des citoyen·nes engagé·es.

Au fil des ans, L'Estrie met ses culottes est devenue un véritable projet de mobilisation régionale. Sous le leadership de Récupex, elle s'appuie sur la participation d'un réseau de partenaires présents sur presque tout le territoire estrien. L'édition de son 30e anniversaire a réuni 20 partenaires dans 8 des 9 MRC de l'Estrie, témoignant de l'ampleur qu'a prise cette démarche collective.

Cette continuité a généré des résultats significatifs.



Élèves de la classe de Cybelle de l'Écollectif de Sherbrooke ; crédit : Récupex

Depuis sa création, la campagne a contribué à détourner **plus d'un million de livres de textiles** de l'enfouissement. À elle seule, la 30e édition a permis de recueillir 28 416 livres de vêtements destinés au réemploi et à la valorisation.

Ces résultats illustrent le rôle essentiel que jouent les réseaux de réemploi dans une économie circulaire et solidaire à l'échelle régionale. Dans un contexte où les besoins évoluent, donner les vêtements inutilisés ou choisir de magasiner dans une friperie sont des gestes simples qui contribuent concrètement à un modèle plus responsable.

Grâce à ces dons, les organismes participants contribuent à détourner des matières des sites d'enfouissement tout en leur donnant une nouvelle utilité. Mais au-delà de la réduction des matières résiduelles, ces vêtements deviennent des leviers d'impact : ils se transforment en services, en accompagnement et en opportunités pour les personnes de la région.

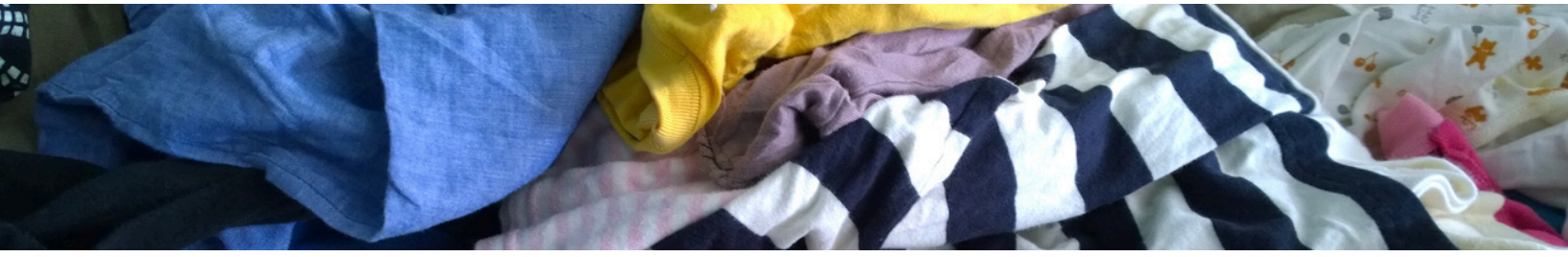
L'édition 2025 a également été marquée par l'implication de la relève grâce à la participation de L'Écollectif. Dans le cadre d'une activité de mobilisation, des élèves ont invité leur école, leur famille et leur entourage à participer à une collecte de vêtements. Cette initiative a permis d'amasser 2 420 livres de textiles, ensuite remises au Comptoir familial de Sherbrooke afin qu'elles puissent être triées et redistribuées dans le réseau de réemploi.

Cette participation des jeunes illustre l'évolution de la campagne au fil du temps. Bien qu'elle repose sur une formule éprouvée, l'initiative continue de se renouveler en créant des occasions d'engagement adaptées aux nouvelles générations. Elle favorise également les liens entre différents milieux — communautaire, scolaire, municipal et économie sociale — qui partagent une préoccupation commune pour la réduction des déchets et la valorisation des ressources.

Au-delà des quantités recueillies, la longévité de L'Estrie met ses culottes repose sur la capacité des organisations participantes à travailler ensemble. La campagne offre un espace de concertation permettant de partager des pratiques, de coordonner des actions et de développer une vision commune du réemploi textile en Estrie.

Trente ans après sa création, l'initiative démontre qu'une mobilisation régionale peut générer des retombées durables lorsqu'elle s'appuie sur la collaboration et l'engagement du milieu. Le million de livres de textiles détournés de l'enfouissement témoigne de l'impact concret de cette démarche. Plus encore, ils racontent l'histoire d'une région qui, année après année, choisit de donner une seconde vie à ses ressources plutôt que de les considérer comme des déchets.

EN SAVOIR PLUS



UN LABORATOIRE GRANDEUR NATURE POUR L'ÉNERGIE DE DEMAIN



par Alexis Arguin, conseiller aux communications, Ville de Lac-Mégantic

Alors que l'électricité occupe une place de plus en plus stratégique au Québec, les façons de la produire, de la stocker et de la consommer sont appelées à évoluer rapidement. Serait-ce donc possible de répondre aux besoins croissants en produisant davantage d'énergie localement ? À Lac-Mégantic, une partie de la réponse se trouve au cœur du centre-ville.

Tout au long de sa reconstruction, la Ville de Lac-Mégantic a choisi de faire de la transition énergétique un moteur de développement durable et d'innovation. Une ambition qui s'est concrétisée en 2021 par la mise en service, en partenariat avec Hydro-Québec, d'un microréseau électrique à l'échelle d'un quartier, une première au Québec.



Crédit : Ville de Lac-Mégantic et Hydro-Québec

Qu'est-ce qu'un microréseau?

Bien que le terme en soi puisse sembler abstrait, un microréseau permet, à l'image d'un réseau électrique traditionnel, de produire, stocker et distribuer de l'énergie. Étant connecté au réseau principal d'Hydro-Québec, il peut échanger de l'électricité avec ce dernier en fonction des besoins des différents bâtiments, dont plusieurs possèdent leur propre batterie.

Produire de l'électricité localement est une chose; encore faut-il pouvoir bien la gérer et l'utiliser au bon moment. C'est pourquoi l'ensemble des composantes du microréseau est coordonné par un poste de commande automatisé qui s'appuie sur les données de production et de consommation pour anticiper les besoins et ajuster la gestion de l'énergie. Cette gestion « intelligente » permet donc de mieux utiliser l'électricité produite localement, l'énergie stockée dans les batteries et l'électricité qui provient du réseau d'Hydro-Québec.

Dans le cadre de ce projet, près de 2 200 panneaux solaires ont été installés sur les toits de divers bâtiments au centre-ville, dont le Centre sportif Mégantic, qui en compte près de 1 700 à lui seul. Actuellement, le microréseau compte 34 bâtiments raccordés.



Crédit : Ville de Lac-Mégantic et Hydro-Québec

La technologie, mais aussi l'humain

Le microréseau représente également une belle occasion d'expérimenter de nouvelles façons de consommer et de gérer l'électricité au quotidien. Le bâtiment Le Chevalier constitue d'ailleurs un exemple bien concret de cette démarche.

En 2024, l'immeuble composé de logements sociaux et d'une salle communautaire a fait l'objet de recherches sociologiques. Grâce à l'implantation de panneaux solaires hybrides, d'accumulateurs thermiques, de thermopompes et de systèmes de gestion intelligente, Le Chevalier a permis d'observer comment les nouvelles technologies s'intègrent dans le quotidien des ménages et influencent leurs habitudes de consommation.

Globalement, ces recherches menées de concert avec les résidents du bâtiment ont aidé à mieux comprendre les liens entre les technologies et les façons de les utiliser, et à identifier les différentes conditions qui viennent favoriser une gestion plus efficace de l'énergie au quotidien.



Crédit : Ville de Lac-Mégantic

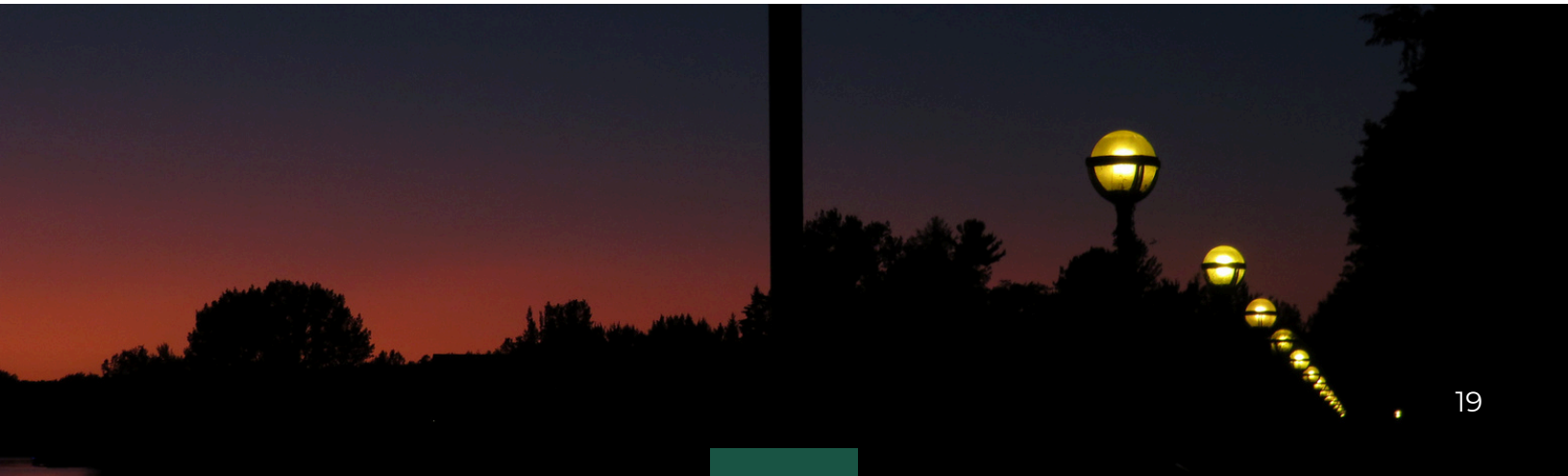
De l'expérimentation à l'apprentissage collectif

Production solaire, stockage, gestion de la consommation... l'expérience de Lac-Mégantic constitue aujourd'hui le point de départ de nouveaux apprentissages. En août 2025, la Ville et l'Université de Sherbrooke ont rassemblé leur expertise pour lancer le Carrefour d'innovation sur les microréseaux d'énergies renouvelables intelligents (CIMERI). L'objectif derrière ce partenariat : réunir des acteurs des milieux municipal, universitaire et industriel et leur permettre d'expérimenter de nouvelles pratiques liées aux systèmes énergétiques.

Si le microréseau vient offrir aux chercheurs un terrain concret pour expérimenter et approfondir leurs connaissances, il sert aussi de vitrine pour le grand public. Des milliers de visiteurs, notamment issus du secteur touristique, du milieu des affaires et d'organisations partenaires, viennent d'ailleurs le découvrir chaque année dans le cadre de visites guidées.

Au fil des ans, le microréseau de Lac-Mégantic est donc devenu un espace d'expérimentation, mais aussi de partage et d'échanges autour de l'énergie. Des échanges qui, souhaitons-le, pourraient contribuer à façonner les systèmes énergétiques de demain, ici comme ailleurs.

EN SAVOIR PLUS





PORTRAIT D'UN MEMBRE DU CREE

04

BONIFICATION DES SENTIERS DU CINLB : INSTALLATION DE NICHOIRS ET DE PANNEAUX D'INTERPRÉTATION



par Sonia Van Wijk, Biol. M.Sc., responsable à l'éducation,
Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin (CINLB)

Le Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin est renommé dans la région pour ses sentiers et passerelles permettant l'observation d'une grande biodiversité, dont plus de 250 espèces d'oiseaux répertoriées à ce jour.

Pose des nichoirs

Depuis 2023, quatre types de nichoirs différents ont été posés afin d'agir pour la conservation des oiseaux tout en bonifiant l'expérience des visiteurs en sentiers. Il s'agit de nichoirs pour l'Hirondelle bicolore, de nichoirs tubulaires pour la sauvagine, de plateformes pour le Balbuzard pêcheur et d'une cheminée-nichoir pour le Martinet ramoneur. L'installation de ces structures vient pallier le manque de structures naturelles, souvent des arbres morts, utilisées par ces espèces pour nicher.



Nichoirs à Hirondelle bicolore et nichoirs tubulaires à sauvagine posés dans le marais du CINLB ; crédit Sylvie Bousquet

Pose des panneaux d'interprétation

Nous avons récemment posé de nouveaux panneaux d'interprétation dans les sentiers, près de ces nichoirs. Sous forme de bande dessinée illustrée, les panneaux permettent de comprendre les étapes-clés de la nidification de ces oiseaux et l'utilité des nichoirs pour la conservation. Ce projet a été rendu possible grâce à l'apport financier de nos partenaires : le Regroupement QuébecOiseaux (Fonds Atlas), Protection des oiseaux du Québec (Bird Protection Quebec), le Club d'observateurs d'oiseaux de la Haute-Yamaska et feu Gérald Scott, mécène et mentor.



Oisillons de canard colvert dans un nichoir tubulaire à sauvagine ; crédit photo Monique Berlinguette

Réussites et défis du projet

La grande réussite de ce projet est le taux d'occupation des nichoirs d'Hirondelle bicolore et de sauvagine : dès la première année, près de 100 % des nichoirs étaient occupés par l'Hirondelle bicolore, alors qu'un nichoir à sauvagine était déjà occupé par le Canard colvert sur les huit qui ont été installés. L'occupation par le Canard colvert augmente d'année en année. Cependant, aucun nid de Balbuzard

pêcheur ou de Martinet ramoneur n'a encore été observé, et ce malgré avoir fait jouer des cris du Martinet durant la période de reproduction. Plusieurs années peuvent s'écouler avant une première occupation : la patience est de mise !



Crédit photo Sylvie Bousquet

Les nichoirs posés directement dans le marais (Hirondelle bicolore et sauvagine) requièrent un entretien annuel non seulement au niveau du retrait des nids d'oiseaux durant la période froide, mais aussi au niveau structurel. L'action de la glace et du vent fait incliner les poteaux insérés dans la vase et le vent dégarnit les nichoirs à sauvagine de la paille ou de la quenouille qui les tapissent. Ceux-ci doivent donc être remplis et redressés à nouveau chaque année.

Le projet de panneaux d'interprétation a requis deux années, de la première rédaction d'une demande de subvention à l'inauguration officielle des panneaux. Les coûts en matériaux se sont élevés à un peu plus de mille dollars le panneau. Il est important de considérer les coûts et les délais pouvant être occasionnés par le travail concerté de plusieurs professionnels en rédaction, illustration, photographie, graphisme, révision et installation. Pour ceux qui désirent réaliser ce genre de projet dans le futur, n'hésitez pas à nous contacter pour un retour d'expérience !

Au CINLB, nous avons à cœur de contribuer à la conservation et à la mise en valeur des milieux naturels, tout en favorisant une meilleure compréhension de la nature et de l'importance de la protéger. Être membre du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie nous permet de faire partie d'un réseau d'organisations qui partagent cette volonté d'agir concrètement pour l'environnement. Cette adhésion nous offre l'occasion d'échanger, de partager nos expériences et de nous inspirer des initiatives mises en place ailleurs en Estrie. Elle s'inscrit ainsi pleinement dans notre mission : préserver les milieux naturels et sensibiliser la population à leur richesse et à leur importance.

EN SAVOIR PLUS





DEVENIR MEMBRE DU CREE

CREE
Conseil régional
ENVIRONNEMENT
ESTRIE

CREE
Conseil régional
ENVIRONNEMENT
ESTRIE

Nous sommes le réseau des acteurs en environnement de la région

En devenant membre du CREE, vous joignez votre voix à celle des acteurs qui agissent pour la protection de l'environnement et du développement durable en Estrie.

Le CREE travaille avec des organismes, des entreprises privées, des institutions, des réseaux, des instances gouvernementales et municipales et des citoyens afin d'améliorer la performance environnementale de notre région.

Nos 3 axes d'action

1. Protéger la **NATURE** et veiller au maintien de la **BIODIVERSITÉ**
2. Contribuer au virage vers la **MOBILITÉ DURABLE** et à la R**ÉSILIENCE CLIMATIQUE** de la région
3. Promouvoir la **SOBRIÉTÉ** et la **GESTION RESPONSABLE** des **MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Trois catégories de membres s'offrent à vous

Citoyen
25 $
Membre à vie

Soutien
50 $

Engagé
100 $

Partenaire
500 $

Avantages d'être membre

- Vous êtes branchés sur l'**actualité environnementale** de la région;
- Vous bénéficiez de **notre support** et de **notre expertise** pour démarrer ou faire rayonner vos projets environnementaux
- Vous faites entendre votre voix et opinion en joignant le **conseil d'administration** et nos comités de travail thématiques
- Vous obtenez une **visibilité** pour votre organisation sur notre site Web ainsi que sur notre rapport annuel;
- Vous avez la priorité pour **rédiger dans cette revue**, afin de mettre en valeur votre organisation, vos projets ou vos actions environnementales.

Prenez connaissance des conditions et avantages associés à chaque catégorie!

DEVENEZ MEMBRE >

Cette revue a été financée grâce aux membres du CREE, merci à eux!

ESTRIE ZONE VERTE

VOLUME 19 | 2026



CREE

NATURE ET BIODIVERSITÉ
RÉSILIENCE CLIMATIQUE
CONSOMMATION RESPONSABLE